



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 02/05/12

Reçu en Préfecture le : 04/05/12
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 30 avril 2012
D-2012/194

Aujourd'hui 30 avril 2012, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Monsieur Jean-Charles PALAU, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Charles CAZENAVE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Madame Sylvie CAZES, Madame Nicole SAINT ORICE, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Maxime SIBE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAIOD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Madame Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, Monsieur Jacques RESPAUD, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Martine DIEZ, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

Monsieur Pierre LOTHAIRE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Béatrice DESAIGUES

Ecoquartier Ginko - ZAC de la Berge du lac. Prise en charge des coûts supplémentaires liés au dossier de réalisation - modificatif 2 de la ZAC : participation financière de la Ville à l'équilibre de l'opération. Autorisation. Décision.

Monsieur Michel DUCHENE, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Communauté Urbaine, en lien avec la Ville de Bordeaux, a décidé de la réalisation d'une opération d'aménagement sur un terrain situé sur la berge Est du lac, à Bordeaux nord.

Par délibération communautaire n° 2006/0925 en date du 22 décembre 2006, une Zone d'Aménagement Concertée a été créée et un traité de concession a été signé entre la Communauté Urbaine de Bordeaux et l'aménageur, Bouygues Immobilier, le 12 février 2007.

En vue de l'approbation du dossier de réalisation de la ZAC, le Conseil municipal, par délibération n° D-20070627 du 17 décembre 2007, a émis un avis favorable de principe pour la gestion et l'entretien futur des équipements relevant de la compétence de la Ville, conformément aux dispositions de l'article R. 311-7 du code de l'urbanisme indiquant les pièces constitutives du dossier de réalisation de ZAC.

Par délibération communautaire n° 2008/0147 en date du 22 février 2008, la Communauté urbaine a approuvé le dossier de réalisation de la Zone d'Aménagement Concertée, qui a été modifié une première fois par délibération communautaire n° 2010/0138 du 26 mars 2010.

L'avancée opérationnelle du projet (phase 1 en cours de construction ; phase 2 en cours de conception architecturale ; phase 3 en cours de programmation) nécessite aujourd'hui l'approbation d'un dossier de réalisation – modificatif 2 de la ZAC. La mise au point du projet a en effet généré des évolutions du bilan financier de l'opération. Des participations supplémentaires de la Ville, de la CUB et de l'Aménageur ont été actées par le Comité de projet communautaire du 9 mars 2012, et vont être intégrées au dossier de réalisation modificatif 2 de la ZAC. Ces participations de la Ville apparaîtront dans le bilan de la ZAC.

Elles concernent :

a) les aménagements de sécurité supplémentaires du jardin promenade demandés par la Ville

Concernant les aménagements de sécurité du jardin promenade, qui seront réalisés par l'aménageur, dans un souci de respect du parti d'aménagement d'ensemble de ce jardin, la Ville est à l'origine de cette demande. Elle s'engage donc aujourd'hui à financer ces aménagements supplémentaires, spécifiquement liés à la sécurité des personnes, mais qui ne sont pas indispensables réglementairement.

Ces aménagements comprennent :

- les mains courantes sur les rives ouest des passerelles ;
- les lisses bois de hauteur 0.50 m et 0.25 m ;
- les plaques signalétiques des passerelles et pontons.

La participation versée par la Ville pour les aménagements de sécurité du jardin promenade se monte à 44 119 euros HT.

b) l'intégration du transformateur Parentis dans le gymnase

Le transformateur existant, localisé sur la plateforme du tramway, a dû être déplacé provisoirement sur l'emprise du jardin promenade. Les partenaires ont convenu que cet équipement ne devait pas rester dans le jardin promenade, mais devait être intégré à une construction, en l'occurrence le gymnase.

La prise en charge financière du surcoût du génie civil (estimé à 60 000 euros HT) pour l'implantation du poste dans le gymnase sera répartie en deux parts égales, entre la Ville et la CUB. Les modalités de versement de cette participation seront déterminées par convention à intervenir ultérieurement entre la Ville et la CUB.

Il vous est donc proposé, Mesdames et Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir :

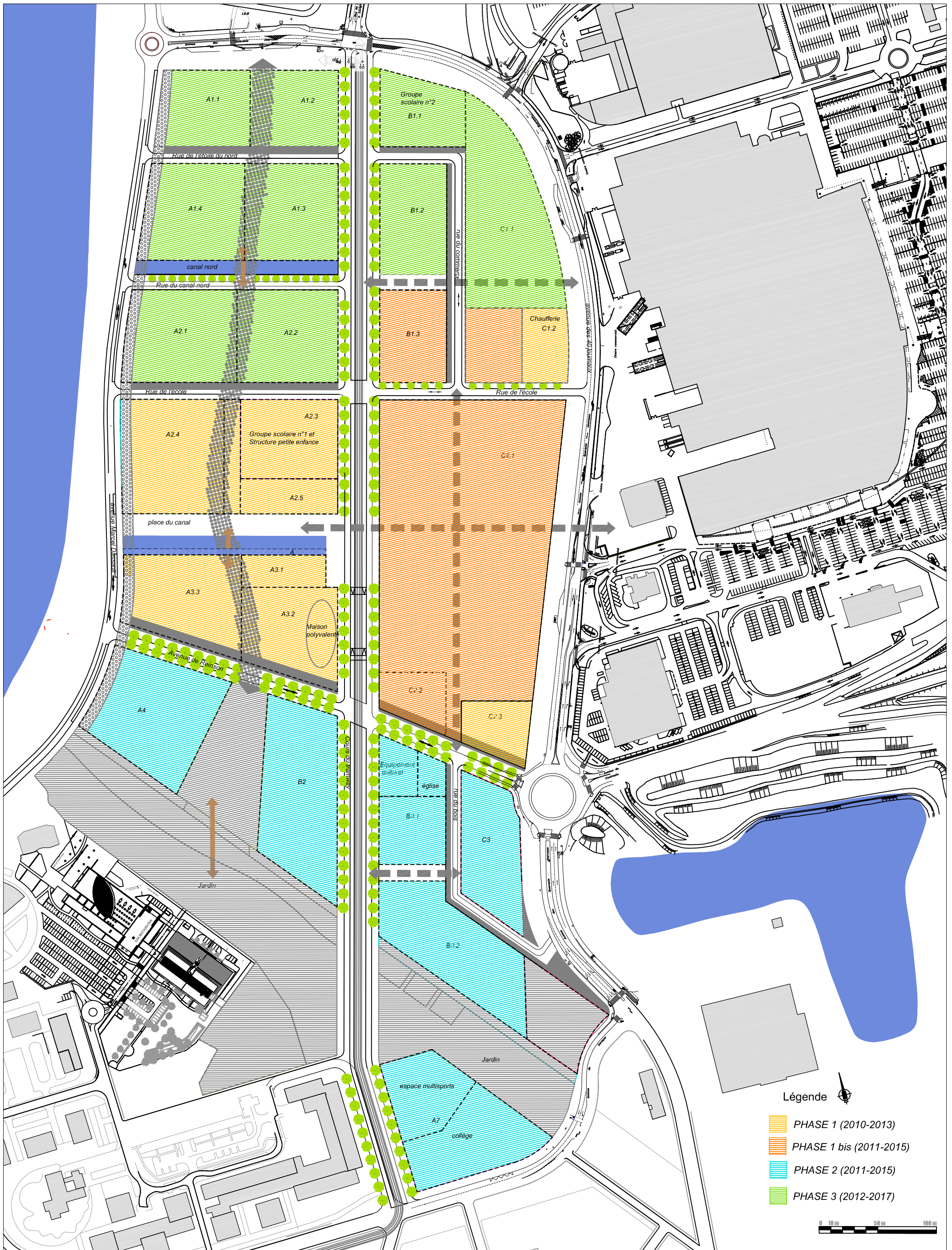
- émettre un avis favorable à la participation de la Ville de Bordeaux au bilan de la ZAC tel que détaillé ci-avant,
- autoriser le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces relatives au versement de cette participation.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 30 avril 2012

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Michel DUCHENE



- Légende**
- PHASE 1 (2010-2013)
 - PHASE 1 bis (2011-2015)
 - PHASE 2 (2011-2015)
 - PHASE 3 (2012-2017)



ZAC DE LA BERGE DU LAC
 dossier de réalisation de ZAC modificatif
 de la ZAC de la berge du lac
PLAN de phasage îlots, pièce n°6

septembre 2011

MAÎTRISE D'OUVRAGE
 BOUYGUES IMMOBILIER
 Hangar G2
 Bassin à flots n°1-Quai Armand Lalande
 33 300 Bordeaux Tel: 05 56 00 18 00

Bouygues Immobilier
 Ensemble, imaginons votre bien-être

MAÎTRISE D'OEUVRE

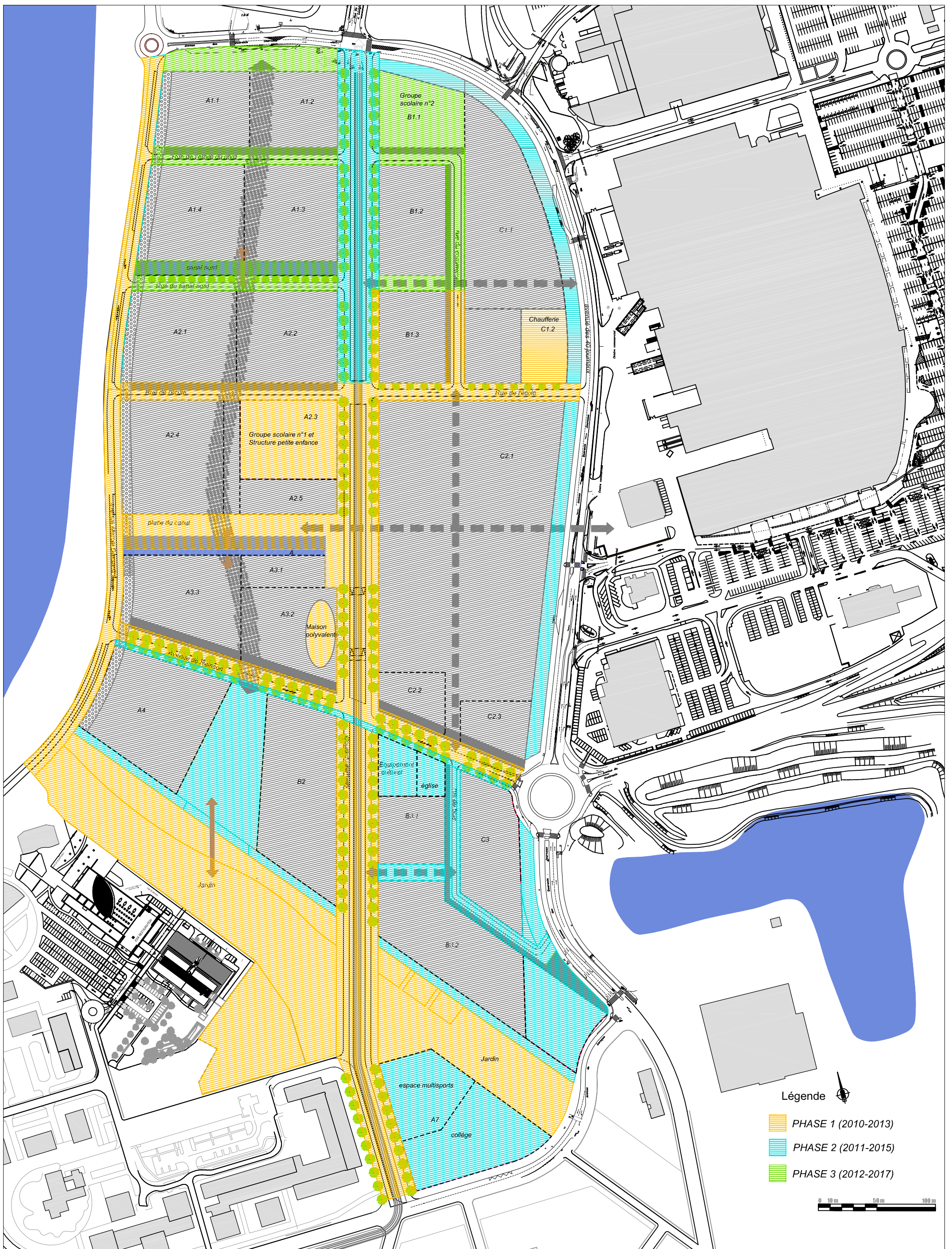
Architectes Mandataires
 AGENCE D'ARCHITECTURE BROCHET-LAJUS-PUEYO
 Hangar G2 - Bassin à flots n°1
 Qual Armand Lalande
 33300 BORDEAUX
 tel : 05 57 19 59 19
 fax : 05 57 19 59 10
 email : architectes@brochet-lajus-pueyo.fr

Architectes Urbanistes
 AGENCE DEVILLERS ET ASSOCIES
 11 Villa Nieuport
 75 013 PARIS
 tel : 01 40 09 98 60
 fax : 01 43 79 06 99
 email : courrier@agencedevillers.fr

Paysagiste
 AGENCE SIGNES OUEST
 79 rue Lafaurie de Monbadon
 33000 BORDEAUX
 tel : 05 56 52 54 20
 fax : 05 56 81 42 82
 email : signes.ouest@signes-paysages.fr

Bureaux d'études
 I3C - VRD/Infrastructures
 18 rue Caméra d'Arnolda
 33074 BORDEAUX
 tel : 05 57 81 71 98
 fax : 05 56 96 55 51
 email : i3c.ingenierie@wanadoo.fr

SOGREAH - canaux hydrauliques
 LE RUEIS 10 rue Gutenberg
 BP 30281
 33697 MERIGNAC
 tel : 05 56 13 85 78
 fax : 05 56 13 85 63
 email : yves.buchwater@sogreah.fr



Légende

- PHASE 1 (2010-2013)
- PHASE 2 (2011-2015)
- PHASE 3 (2012-2017)



ZAC DE LA BERGE DU LAC

dossier de réalisation de ZAC
 modificatif de la ZAC de la berge du lac
**PLAN phasage équipements
 publics,**

septembre 2011

MAÎTRISE D'OUVRAGE

BOUYGUES IMMOBILIER
 Hangar G2
 Bassin à flots n°1-Quai Armand Lalande
 33 300 Bordeaux Tel: 05 56 00 18 00



MAÎTRISE D'OEUVRE

Architectes Mandataires

AGENCE D'ARCHITECTURE BROCHET-LAJUS-PUEYO
 Hangar G2 - Bassin à flots n°1
 Qual Armand Lalande
 33300 BORDEAUX
 tel : 05 57 19 59 19
 fax : 05 57 19 59 10
 email : architectes@brochet-lajus-pueyo.fr

Architectes Urbanistes

AGENCE DEVILLERS ET ASSOCIES
 11 Villa Nleuport
 75 013 PARIS
 tel : 01 40 09 98 60
 fax : 01 43 79 06 99
 email : courrier@agencedevillers.fr

Paysagiste

AGENCE SIGNES OUEST
 79 rue Lafaurie de Monbadon
 33000 BORDEAUX
 tel : 05 56 52 54 20
 fax : 05 56 81 42 82
 email : signes.ouest@signes-paysages.fr

Bureaux d'études

I3C - VRD/Infrastructures
 18 rue Caméra d'Arnolda
 33074 BORDEAUX
 tel : 05 57 81 71 98
 fax : 05 56 96 55 51
 email : i3c.ingenierie@wanadoo.fr

SOGREAH - canaux hydrauliques
 LE RUEIS 10 rue Gutenberg
 BP 30281
 33697 MERIGNAC
 tel : 05 56 13 85 78
 fax : 05 56 13 85 63
 email : yves.buchwalter@sogreah.fr